

Ça vaut le détour...



► Église Saint-Martin, Harfleur

Érigée entre le XIV^e et le XVI^e siècle, l'église et son clocher de 83 mètres de haut constituent des emblèmes de l'architecture gothique normande. L'église dispose de remarquables vitraux qui ont été, à l'instar de sa façade ouest, récemment rénovés.

► Parc de Rouelles, Le Havre

Le parc de Rouelles s'étend sur près de 160 hectares de paysages variés. Prairies, bois, étangs et marais se côtoient autour de la rivière du même nom. Le parc de Rouelles abrite également le champêtre manoir de la Bouteillerie, dont le domaine héberge un colombier datant du XVII^e siècle ainsi qu'un verger.

► Musée du Prieuré, Harfleur

Le musée du Prieuré, qui existe depuis 1983, est installé dans une ancienne auberge du XV^e siècle, située au cœur du port d'Harfleur. Le bâtiment servait autrefois de lieu d'accueil aux marchands portugais, et on y trouve aujourd'hui des éléments de l'histoire locale, datant de la préhistoire à nos jours, souvent issus de fouilles archéologiques.

► Domaine du Colmoulins, Harfleur

Ce domaine, qui longe la rivière Saint-Laurent, regorge de prairies humides et de boisements, agrémentés de panneaux d'information botanique. Classé "espace naturel sensible", une attention particulière est portée à ce lieu, qui demeure néanmoins accessible au public. Le château et les jardins du Colmoulins ont été construits entre 1782 et 1786 par l'architecte Pierre-Adrien Pâris. N'hésitez pas à vous arrêter au niveau de l'ancienne ferme Brefdent où vous trouverez La Petite Surface, une exploitation maraîchère d'agriculture biologique.

INFOS CONSEILS

Autour d'Harfleur

Entre le IX^e siècle et le XVI^e siècle, Harfleur était le principal port de Normandie. L'estuaire de la Seine était en effet encadré par ce dernier sur la rive droite et par le port d'Honfleur sur la rive gauche. L'envasement progressif de la Seine et la fondation du Havre en 1517 ont définitivement condamné l'activité portuaire d'Harfleur. Cette ville médiévale demeure néanmoins riche en histoire, et on peut y visiter de nombreux lieux tels que l'église Saint-Martin et la porte de Rouen. Les maisons anciennes en bois font également le charme de la ville, dont la mairie et son parc constituent également des atouts indéniables. La fête de la Scie, inventée en 1551, se tient chaque année en avril.

RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme
Le Havre Etretat Normandie**

Le Havre
186, boulevard Clemenceau
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret
181 rue de Paris
76600 Le Havre

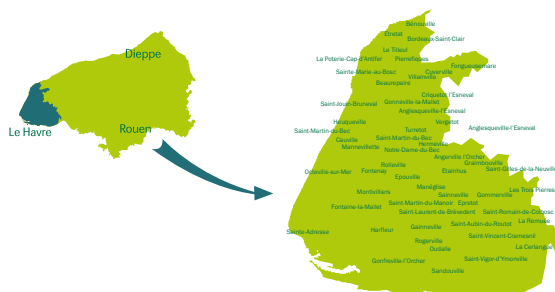
Étretat
Place Maurice Guillard
76790 Étretat

Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
seine-maritime-tourisme.com



02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com
www.lehavre-etretat-tourisme.com



RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etretat Normandie
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © Philippe Bréard - © LHET

Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour du Havre



RANDONNÉE À PIED

Circuit 18 : Au fil de la Lézarde

Départ : « La Forge » rue Frédéric Chopin,
Harfleur

14,9 km - 3h55 - 265 m.

Difficulté



AVIS DU RANDONNEUR

Les randonneurs pourront osciller entre patrimoine naturel et patrimoine religieux avec la visite du domaine du Colmouins et un passage par l'église d'Harfleur. Ils pourront également profiter du marché de la ville, qui a lieu chaque dimanche.

1 Traversez la rue du Calvaire. À gauche, suivez la rue Arvid-Harnach puis prenez le sentier. Tournez à droite rue du beau panorama puis à gauche sur la rue du Bel-Horizon. Au bout, tournez à droite puis traversez la route d'Orcher pour rejoindre le chemin de la Grenouillère. Tournez à droite sur la route d'Oudalle avant de prendre à gauche sur la rue Marcel-Cachin. Prenez ensuite à droite sur l'avenue de Broqueville.

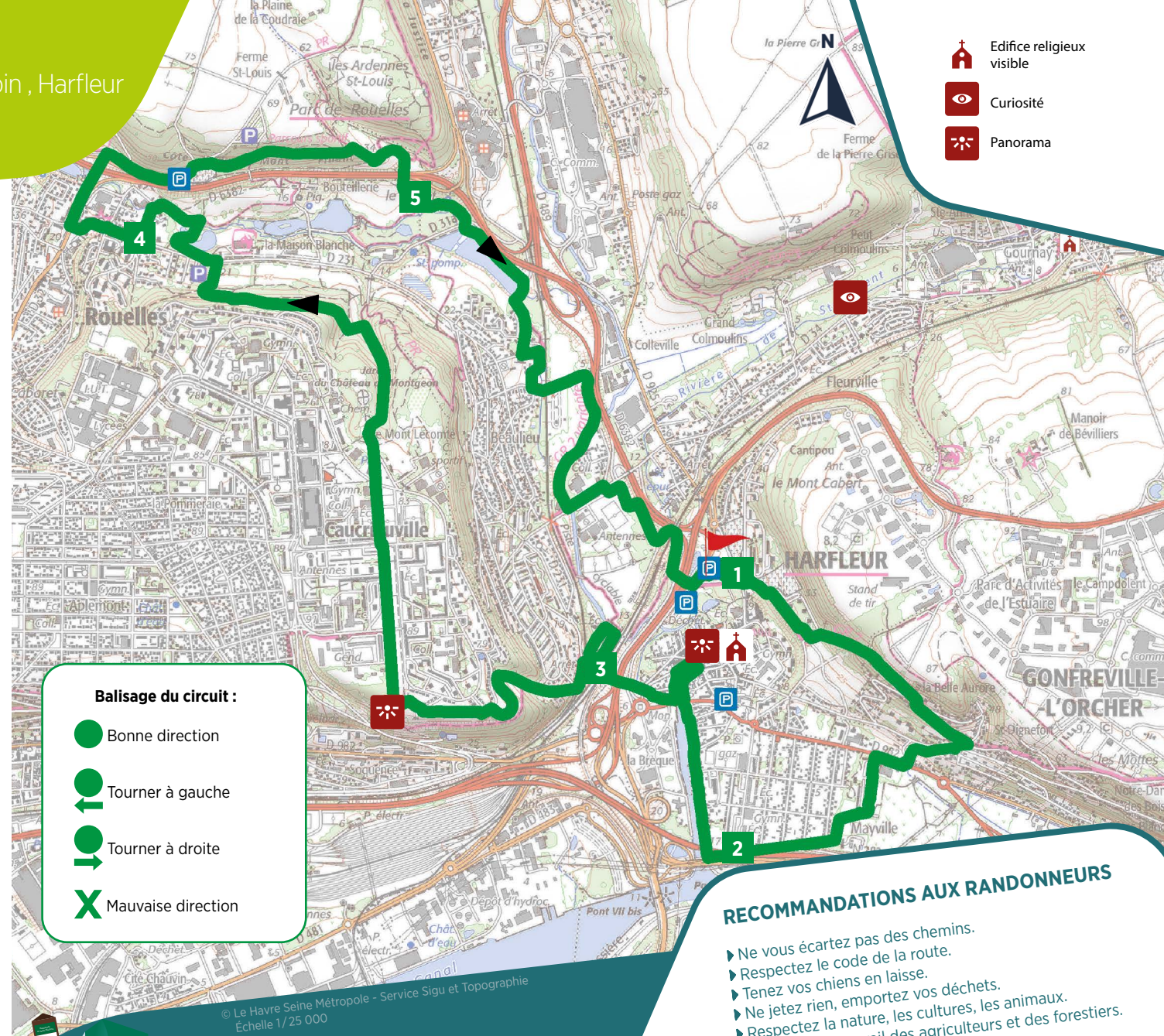
2 Au giratoire, allez tout droit sur le quai Bellot jusqu'à l'avenue de la Résistance, que vous traverserez pour rejoindre la rue du Grand-Quai. Prenez ensuite le Pont-Gorand situé sur votre gauche, puis tournez à gauche, suivre le quai de la Douane. Avant la départementale, prenez le chemin piéton situé sur votre droite. Traversez la rue du Général Leclerc et empruntez la rue de la Gaieté.

3 Après le passage à niveau, prenez à gauche sur le chemin de Caucriauville puis empruntez la première à gauche, rue Bertolt-Brecht. Au carrefour, tournez à gauche, rue Eugénie Cotton, jusqu'à arriver sur la promenade de Caucriauville, où vous prendrez l'allée de gauche jusqu'à entrer dans le parc de Rouelles, puis prenez la première sente en béton à droite. Prenez la

première à gauche et poursuivez sur l'allée en sous-bois, jusqu'à atteindre le parking du parc. Traversez la rue de la Boutellerie et prenez la sente piétonne sur la droite. Après la passerelle, tournez à gauche et allez tout droit jusqu'à l'impasse Saint-Julien.

4 Arrivé à la rue de la Boutellerie, tournez à droite, et continuez tout droit, jusqu'à la rue Eugène-Mopin. Traversez celle-ci et prenez à droite l'allée Nelly-Defréne. Continuez tout droit puis tournez à droite en direction du cimetière de Rouelles. Arrivé au parking du cimetière, prenez la voie verte, puis allez tout droit, poursuivez sur la droite et passez par le tunnel.

5 Suivez ensuite le chemin situé sur votre gauche jusqu'à la route que vous traverserez pour reprendre l'allée sur votre gauche, jusqu'à la rue Salvador-Allende, prendre à gauche puis empruntez le passage à niveau, avant de prendre le chemin à droite. Suivez ce chemin jusqu'à la rue Friedrich-Engels, où vous tournerez à droite pour poursuivre sur l'impasse des Prés. Puis prenez la sente piétonne sur votre gauche pour retrouver votre point de départ.



Balisage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

Le drapeau sur la carte indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

- Edifice religieux visible
- Curiosité
- Panorama

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.